

FICHE D'IDENTITÉ DE LA QUALIFICATION VALIDÉE

TITRE DE LA QUALIFICATION : Opérateur de transformation métallurgique en aciérie

OBJECTIF PROFESSIONNEL DE LA QUALIFICATION VALIDÉE (*défini* en termes de « être capable de »)

Le titulaire de la qualification doit être capable :

- **au plan technique** : à partir des documents de travail, d'identifier les objectifs à atteindre, tels que enfournement, température, temps, vitesse, qualité, billettes, coûts ; – préparer et organiser ses interventions ; – mettre en service et utiliser, en toute sécurité les équipements : four, équipements d'affinage et de coulée, matériel de réparation – en particulier – et veiller à leur maintenance courante ; – réaliser et contrôler les opérations et produits, en rendre compte ; – contribuer à des essais, mise au point et choix d'outillages, modes opératoires, méthodes ; – s'adapter à la conduite des différents équipements du métier, et comprendre les technologies qui y sont associées : mécanique, électrotechnique, automatique ;
- **au plan gestion-organisation** : suivre et approvisionner les stocks matière et outillage ; – collecter et mettre en forme (y compris sur informatique) les données significatives des performances individuelles et collectives ; – participer à leur analyse avec méthode (résolution de problèmes, SPC, SMED, etc.), et à la recherche et à la mise en œuvre d'actions d'amélioration ; – participer à la définition des engagements internes Clients/Fournisseurs, les respecter et faire respecter ; – dans son domaine d'intervention, prendre en charge un objectif défini et en conduire la réalisation ; – rechercher, identifier et agir sur les causes des problèmes rencontrés et proposer des solutions à caractère préventif ; – assurer le rangement, la propreté, la sécurité, lors de ses interventions ; – identifier et signaler tout risque particulier ;
- **au plan de la communication** : assurer la traçabilité des opérations qu'il conduit et des faits qu'il constate ; – observer, identifier et rendre compte d'une situation professionnelle ; – exprimer et argumenter ses idées et propositions ; – s'organiser, et coopérer avec ses collègues en fonction des objectifs de travail ; – participer activement à un groupe de travail et se situer dans le déroulement d'un processus de résolution de problèmes ou d'une réunion ; – assurer la formation pratique de nouveaux opérateurs.

ÉPREUVES DE QUALIFICATION

Contrôle final :

Épreuves générales et professionnelles	Durée	Coefficient	Note éliminatoire inférieure à : /20

Mémoire avec soutenance :

- Objectif :

Mesurer la capacité du candidat à analyser une situation professionnelle, à rechercher et proposer des améliorations.

Mesurer le niveau technique du candidat.

- Thème (matière et conditions de choix du thème) :

Dans le domaine d'activité professionnelle du candidat :

- Analyse d'un problème réel, conduisant à des propositions concrètes à caractère préventif ;
- Étude de faisabilité pour obtenir un résultat observable.

- Durée de préparation professionnelle :

6 semaines.

- Conditions de soutenance :

Mémoire remis 2 semaines avant sa soutenance à la commission de validation.

Durée : 30 minutes.

- Critères d'appréciation de la soutenance :

Capacité d'analyse – Qualité technique et faisabilité des propositions – Capacité à exploiter les sources d'information pour analyser et résoudre le problème – Clarté et argumentation.

Mémoire écrit noté sur 4 points

Soutenance orale notée sur 4 points

TOTAL : noté sur 8 points (5 points minimum requis), la note 1 étant éliminatoire tant pour l'écrit que pour la soutenance.

Autres :

Vérification sur une période de 2 mois, de la capacité du candidat à satisfaire aux exigences de la qualification visée, en situation concrète de travail.

Cette phase de contrôle sera conduite par le tuteur, assisté d'un autre membre du service d'accueil compétent dans le métier.

Ils procéderont à la mesure et à l'analyse des performances du candidat, et à son observation directe et répétée (sondages) en situation professionnelle.

Les questions ou exercices simples ne seront utilisés que pour vérifier, le cas échéant, la compréhension des connaissances acquises.

• Notation :

Capacités techniques notées sur 4 points

Capacités de gestion-organisation notées sur 4 points

Capacités de communication notées sur 4 points

TOTAL notées sur 12 points (8 points minimum requis) la note 1 étant éliminatoire dans chaque domaine de capacité, et la note 2 étant éliminatoire si elle est attribuée au moins deux fois.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Pour être déclaré admis, le candidat doit avoir obtenu :

- pour le mémoire avec soutenance, au moins **5** points (sans note éliminatoire) ;
- pour le contrôle en situation de travail, au moins **8** points (sans note éliminatoire).

OBSERVATIONS